

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 8

Artikel: Et "ceux" de la landwehr?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Hundswache» getroffen, am gleichen Orte, wo uns Frey besuchte. Es war mir wie ein böses Omen und unangenehm führ mir dieser Gedanke in die Glieder. Was war wohl aus den Dreien geworden und ihrem grossangelegten Projekt? Wir hatten nichts mehr von ihnen gesehen und gehört, so dass ich die Sache bereits vergessen und einmal im Stillen die Hoffnung gehegt hatte, Frey habe sich einen anderen Wirkungskreis ausgesucht, oder den unsinnigen Plan ganz aufgegeben.

Es war wirklich eine etwas unheimliche Ecke, der Posten Nr. 6, bei einer Nacht wie die heutige, besonders aber dann, wenn man sich mit solchen Gedanken herumschlägt. Dazu die rabenschwarze Finsternis, die einem wie ein Verhängnis aufs Gemüt drückte, ich wusste selbst nicht, warum. Ahnung irgend eines kommenden Unheils liess mich nicht zur Ruhe kommen. Dieses Gefühl verstärkte sich immer mehr, und auch Müller, der immer Lustige, war heute gar nicht auf dem Damm. Er

hatte «zum Schuss fertig» gemacht und wollte eben . . .

«Halt! Wer da?» brüllte in diesem Momenten neben mir Müller in die Nacht hinaus. Dabei funkelten seine Augen wie die einer Katze. — Keine Antwort erfolgte. Eine Gestalt löste sich undeutlich aus dem Ungewissen und tauchte dann plötzlich in greifbarer Nähe vor uns auf.

«Noch einen Schritt und ich schiesse!» schrie Müller, den krummgebogenen Finger am Abzuge.

Da fand es der dunkle Schatten doch an der Zeit, sich endlich zu legitimieren, während hinter ihm noch eine ganze Anzahl anderer Gestalten aus dem Nichts auftauchten und im Näherkommen zu riesiger Grösse anwuchsen. Es war eine Offizierspatrouille unter der Führung des Leutnants Weber, eines jungen Offiziers, der sich erst kurze Zeit vorher in einer Rekrutenschule seinen goldenen Streifen verdient hatte.

(Schluss folgt.)



Orientierung nach der Karte. — Orientation.

(Hohl, Arch.)

hatte keinen seiner sonstigen Späße auf Lager und lauschte nur angestrengt in die Nacht hinaus, ganz so, als ob er von irgendwoher etwas Besonderes erwarte.

Beim geringsten Geräusch fuhren wir nervös zusammen, so dass ich schliesslich unwillig bemerkte: Das solle der Teufel holen . . .! Der Kleine verbat sich ganz energisch solche Redensarten und fauchte, dass er vorläufig absolut keine Sehnsucht nach einer Bekanntschaft mit dem Pferdefüssigen hätte; die Sache sei ohnedies schon unangenehm genug. Man wisse ja nicht, ob Frey doch noch käme, einen günstigeren Platz und Augenblick könne er sich wahrhaftig nicht wählen.

Dieser verfl . . . Frey! — Natürlich war er es, der uns nicht zur Ruhe kommen liess. Der Gedanke an die unsinnige Schmugglerei hatte unwillkürlich in uns alles andere beherrscht und damit die unbehagliche Stimmung erzeugt, die dann auch durch die ganz dazu passende Umgebung noch verstärkt worden war. Wir lachten beide wie erlöst auf und stapften dann mutig durch den aufgeweichten Boden der Bergwiese unsere vorgeschriebene Strecke, während der eine immer am Postenstandorte auf die Rückkehr des andern wartete.

Eben war Müller von seinem Gange zurückgekehrt. Langsam und schleichend war in der Zwischenzeit eine Stunde vom Rade der Zeit in die Ewigkeit abgerollt. Als die Kirchturmschläge im Winde eben verhallt waren, zupfte mich der kleine Dicke plötzlich heftig am Aermel.

«Hörst du nichts? — Es kommt jemand?» flüsterte er so leise, dass ich ihn beinahe nicht verstehen konnte, während er das schussbereite Gewehr krampfhaft umklammert hielt.

Ich horchte angestrengt. — Da, Schritte — leise — schleichend und vorsichtig, näherten sich. Auch ich

Et „ceux“ de la landwehr?

Oui, que font-ils «ceux» de la landwehr? Pourquoi, par l'organe du «Soldat Suisse», ne font-ils pas parler d'eux plus souvent; on ne les entend pour ainsi dire pas et on ne les voit «briller» que le jour de l'inspection! Pensent-ils peut-être qu'on les relègue au second plan? Non point certes, car nous les aimons et nous les admirons comme «les jeunes» ces bons «troubades» de la landwehr.

Il est vrai que, depuis l'époque de la grande guerre, nos landwehriens n'ont plus été appelés aux cours de répétition et que, pour cette raison, il leur manquait peut-être des sujets d'actualité, mais le passé, les souvenirs des longs mois de mobilisation, se sont-ils envolés; ces souvenirs se sont-ils, avec les ans, envolés comme des feuilles mortes que le vent emporte au loin? Pour mon compte, je ne le crois pas; tel est sans doute l'avis aussi de tous les lecteurs du «Soldat Suisse».

Et, puisque nos braves landwehriens n'ont pas l'occasion de nous faire le récit d'un cours de répétition, c'est précisément des histoires de mobilisation que nous aimions entendre d'eux; elles nous plaisent ces histoires, voilà le mot. Alors, ce soir même, prenez votre plume et contez-nous, braves landwehriens, un de ces contes que vous contez si bien!

Mais, vous allez vous demander pourquoi je vous fais ainsi la morale sans rien vous raconter! C'est que.... je ne suis pas encore landwehrien!

Peu importe, voici quelques rimes de Georges Jacottet qui ne manqueront pas de vous rappeler certains menus:

La soupe au riz.

(Souvenir des quinze premiers jours de mobilisation, août 1914.)

C'est bon, pas chaud, un peu bleuâtre,
Ça colle en passant par le cou.
Quelquefois, c'est plutôt grisâtre
Ou ça n'a ni couleur ni goût.
Y a des gens, dans la vie civile,
Qui s'offre des menus de prix;
Nous, soldats, chaque jour on s'enfile
Une gamelle de soupe au riz.

En arrivant à la caserne
On dit: «Quel logis sans pareil!
Vraiment, ils sont gentils à Berne
De nous loger au grand soleil,
Puis il y a de belles bassines,
On aura des menus bien frits.»
Mais tous les jours, de la cuisine
Nous arrivait la soupe au riz.

Un jour, deux jours, ça se supporte:
On avalait ça sans broncher,
D'autant plus qu'à la place forte
Y avait rien d'autre à mâcher
On ferme les yeux, puis on goûte
En s'figurant q'c'est du roti,
Mais, hélas! y n'y a pas de doute:
C'est toujours de la soupe au riz.

On voyait arriver en masse
Des sacs énormes et pesants
Et l'on songeait, f'sant la grimace,
Qu'ils avaient tous du riz dedans.
Un jour, le caporal nous crie:
«C'est pas de la soupe aujourd'hui.»
On se précipite en furie,
C'était du fromage . . . et du riz.

Jadis, j'aimais le riz, je l'jure,
Plus qu'un sujet du mikado;
Et je préférais aux fritures
L'exquis parfum du rizotto.
Aujourd'hui, c'est une autre affaire,
Je n'en suis plus du tout épris
Et, depuis cette triste guerre,
Je n'peux plus voir la soupe au riz.

B.

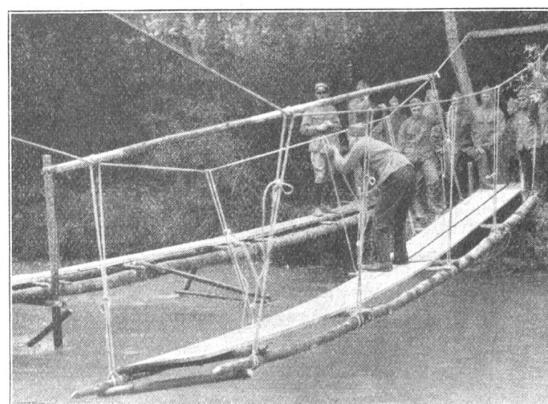
Concours de ski du régiment Genevois.

Le Régiment d'infanterie 3 a eu, pour la première fois, en 1928, avec un plein succès, son concours de ski. Grâce au challenge offert par le «Journal de Genève», la «Tribune de Genève» et la «Suisse», un concours d'unités a réuni dans la matinée plusieurs patrouilles, qui d'après les règles du concours fédéral de l'armée, ont effectué dans le terrain un parcours établi selon diverses exigences. On se souvient que les trois premières patrouilles gagnantes appartenaient à la compagnie de carabiniers I/13.

Le Challenge dont la compagnie de carabiniers est détentrice va être mis de nouveau en compétition en janvier ou février 1929. Le concours est prévu et organisé pour ce moment dans la région de St. Cergues, mais

dès maintenant les Commissions réunies par le Commandant du régiment se sont mises à l'œuvre pour préparer cette grande manifestation à la fois sportive et militaire.

Pour assurer les frais du concours et faciliter la participation de patrouilles et de soldats à titre individuel, la commission financière s'adresse à tous les amis du régiment, à tous ceux qui veulent encourager les sports dans notre armée et resserrer les liens de camaraderie des diverses unités du régiment genevois, pour leur demander de participer par des dons en espèces à la souscription qu'elle vient de lancer. Cette souscription est ouverte chez M.M. Pictet & Co., 6, Rue Diday où les versements peuvent être opérés dès ce jour ou bien au compte de chèques postaux No. I/4455, Concours de ski du R. I. 3.



Bau einer Hängebrücke mit Seilen.
(Hohl, Arch.)

En ce qui concerne les prix en nature destinés soit aux soldats qui prennent part au concours de patrouilles, soit à ceux qui se présentent aux épreuves individuelles, les dons sont également reçus avec la plus grande reconnaissance et seront, selon les résultats de la collecte répartis ultérieurement. Ces dons peuvent être adressés dès maintenant chez: Monsieur M. Wiegandt, Magasin d'optique, Grand Quai No. 10.

Les patrouilles qui prennent part au concours doivent représenter les états-majors et compagnies du régiment genevois. Elles seront composées de 4 hommes, officiers, sous-officiers ou soldats. Elles ne doivent pas compter plus d'un officier ou de deux sous-officiers par patrouille.

Tous les skieurs du régiment genevois sont invités dès maintenant à participer au concours et à organiser leurs équipes. Dans ce but ils s'annonceront à leurs commandants de compagnie respectifs; ils sont encouragés d'autre part à préparer d'avance dès la première neige, leur entraînement en équipes.

Pour tous les renseignements relatifs à l'organisation des équipes et à leur entraînement, le capitaine R. Mayor est prêt à fournir les renseignements nécessaires. Dans ce but il se tient à la disposition des soldats du régiment genevois (48, Rue du Stand, c/o Sonor S. A.).

En plus du concours de patrouilles, les soldats du régiment genevois pourront participer l'après-midi à des concours individuels dont le programme sera fixé ultérieurement.